

Mais voyons, Wilfrid, êtes-vous fou ? quand me suis-je opposé à des modifications raisonnables ? Depuis quinze ans, tous mes loisirs ont été employés à travailler en faveur de l'amélioration de l'instruction populaire. Seulement, je n'ai jamais demandé, et je ne le demanderai jamais, de commettre des injustices à l'égard des instituteurs congréganistes, en faveur des instituteurs laïques. Je comprends mieux mon devoir que cela. Pour moi, il n'y a qu'un seul corps enseignant dans la province de Québec. Plusieurs de ses membres ont le bonheur d'être appelés à la vie religieuse, et le grand nombre doit exercer sa profession dans le monde. La première catégorie, à l'honneur de notre pays, trouve au sein des communautés ce qui est nécessaire à l'existence. Mais la deuxième, celle qui comprend les instituteurs laïques, est abandonnée à elle-même et vit dans un état voisin de la misère.

C'est pour ces derniers, c'est pour mes confrères qui souffrent que je combats ferme et sans relâche depuis des années.

Et dans un temps où les instituteurs ont besoin de s'unir plus que jamais, il se trouve que l'un d'eux attaque inutilement et sans provocation aucune un confrère dont le seul crime, au dire de Wilfrid, est de demander à l'État de venir en aide à l'humble instituteur du peuple.

Voici les propres paroles de l'écrivain de la *Patrie* :

"Mais je ne ris pas. Chacun peut voir dans le numéro en question de l'*École primaire* que les cinq mesures infaillibles et seules nécessaires, suivant le rédacteur, se résument à des demandes d'argent sous forme de primes, allocations, subventions, etc., destinées uniquement à grossir le traitement de l'instituteur. Et c'est à peu près tout ce que M. Magnan voit de réformes à faire dans notre enseignement".

Il y a ici une erreur grave, les mesures que j'ai suggérées sont loin de se rapporter à la seule question d'argent.

Mais j'ai commencé par cette dernière, pour la raison que nos écoles primaires ne seront prospères qu'en autant qu'elles seront confiées à des personnes compétentes. Et il est clair que pour s'assurer les services de tels éducateurs il faut de l'argent.

Maintenant, comment qualifier la conduite de Wilfrid qui ose mettre son beau titre d'instituteur au bas d'un écrit où l'on reproche à un confrère de trop demander pour les siens ? Si ce monsieur est réellement un instituteur, il a le cœur bien mal placé, ou il ignore la condition précaire où se trouvent ses confrères de la campagne. Dans ce cas, il devrait se taire et laisser parler ceux qui connaissent les besoins de la famille enseignante.

Afin de rétablir les faits, nous allons mettre sous les yeux des lecteurs de la *Patrie* les mesures que nous avons suggérées dans l'*Enseignement primaire* du premier septembre dernier, et qui ont agacé M. Wilfrid :

Les voici :

"Le gouvernement, se rendant aux demandes qui lui ont été faites par le Conseil de l'Instruction publique, peut faire un bien incalculable :

1^o En accordant, tous les ans, une somme raisonnable qui serait distribuée en primes, par l'entremise du Conseil de l'Instruction publique, aux instituteurs et aux institutrices qui réussissent le mieux dans l'enseignement; cet octroi fournirait aussi l'occasion de classer les titulaires des écoles d'après le nombre d'années consacrées à leur profession.

2^o En augmentant l'allocation que la Législature accorde au fonds de pensions des instituteurs.

3^o En élevant la subvention des écoles publiques qui est restée la même depuis vingt ans, bien que le nombre des écoles soit maintenant bien plus considérable qu'en 1874.

4^o En n'accordant un encouragement qu'aux municipalités qui paient convenablement leurs instituteurs et qui bâtissent, en lieu propice, des édifices conformes à leur destination.

5^o En fournissant au Conseil de l'Instruction publique les moyens de répandre les revues pédagogiques parmi les membres du corps enseignant, et de créer des cours d'enseignement pratique qui seraient donnés aux instituteurs et aux institutrices durant les vacances d'été.

"Il resterait encore à qui de droit à perfectionner les bureaux d'examineurs en ren-